

Information

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **116 (1976)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.02.2021**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La modernisation des « formes » militaires

La réforme de l'« aspect extérieur de la discipline militaire » ou la « modernisation des formes militaires » — cette dernière définition étant du Chef du Département militaire fédéral lui-même —, dont on parlait sous le manteau depuis le début de l'an passé, est chose faite. La **décision** a été prise par les autorités **responsables**. Un article du présent numéro de notre revue renseigne nos lecteurs sur ses raisons, son sens et sa portée.

Certes les mesures adoptées pourraient être qualifiées de révolutionnaires. Elles surprendront, inquiéteront, choqueront ou peineront pas mal d'anciens. Certaines d'entre elles éveilleront peut-être le sentiment qu'elles cèdent aux circonstances, mais notre Haut Commandement est persuadé qu'il vaut mieux abandonner des formes devenues désuètes... et qui n'étaient souvent même pas appliquées¹.

Le résultat final dépendra de l'énergie que les chefs de tous grades apporteront à EXIGER ce qui est ordonné, ce qui subsiste encore. Pour l'heure, il faut donner l'exemple de la discipline.

On a pu dire qu'il y avait deux grandes forces conservatrices dans le monde: l'Eglise catholique romaine et l'armée. C'est du passé. Pour l'armée en tout cas — chez nous. Et la mission demeure.

Mft

Information

La 7^e Journée romande de marche

Pour la septième fois, la Division mécanisée 1 organisera, le dimanche 2 mai 1971, la Journée romande de marche.

Comme lors des précédentes marches, trois parcours de 20, 30 et 40 km seront proposés aux participants dans les environs de Lausanne.

D'année en année, le succès de la Journée romande de marche va s'affirmer. Nul doute que le 2 mai 1971 ils seront plusieurs milliers — civils ou militaires — à prendre part à cette Journée qui se déroule toujours dans la plus sympathique ambiance.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Division mécanisée 1, Caserne, 1000 Lausanne.

¹ A qui la faute ?